



ZI de Felet – BP 85 63307 Thiers cedex – France
Tél : +33 (4) 73 51 65 00 – Fax : +33 (4) 73 80 62 81
E-mail : marine@wichard.com

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE DE WICHARD SAS

Le manque de ressources et la consommation en croissance continue posent le problème de l'impact de l'activité industrielle sur la planète, et nécessitent d'avoir une démarche de protection de notre environnement.

Forgeron depuis plus de 90 ans Wichard a toujours fabriqué des produits respectueux de l'environnement et recyclables

La direction a décidé d'officialiser et d'améliorer de façon continue cet engagement environnemental, en réalisant la démarche de certification ISO 14001.

Cette action a également une dimension sociale et structurante au sein de l'entreprise en créant des réflexes comportementaux dont la conséquence sera un cadre de travail plus agréable et une optimisation de notre activité..

Dans ce contexte, l'Entreprise représentée par son dirigeant prend l'engagement de :

- Respecter les prescriptions environnementales applicables et faire mieux si cela s'avère pertinent,
- Mener une action continue de prévention de la pollution,
- Concevoir des produits respectueux de l'environnement et recyclables,
- Réduire sa non qualité et notamment ses rebuts,
- Produire au plus juste,
- Minimiser l'impact environnemental de ses sites :
 - o en limitant sa consommation de matière première et d'énergie,
 - o en utilisant des procédés de fabrication propres,
 - o en évitant tout déversement de nature à polluer les sols l'air et les cours d'eau,
 - o en traitant efficacement nos déchets,
- Associer ses collaborateurs et partenaires à sa démarche d'amélioration.

Le système de management environnemental de l'entreprise s'appuie sur un référentiel basé sur la norme internationale ISO 14001, dans ce cadre d'amélioration des objectifs et des cibles seront fixés, ils seront revus et suivis par la direction.

Des actions de formation, de suivi périodique et de communication permettront d'atteindre ce challenge essentiel pour le bien être de tous.

Cet engagement collectif s'impose à l'ensemble des salariés de l'entreprise dans le respect d'une démarche citoyenne.

JC IBOS

Le : 15/06/11